

De la traduction à l'adaptation : la résilience culturelle arabe face à l'altérité occidentale

Naïma Rachdi

Université Hassan II Casablanca Aïn Chock, Maroc

From translation to adaptation: The resilience of Arab culture in the face of Western otherness – Abstract

Using the word “resilience” with regard to the translation, adaptation and reception of European literature for an Arab audience during the *Nahda* (Arabic cultural renaissance) implies that for the Arab population, the encounter between East and West was a “trauma” they had to endure and overcome in order to build a new cultural identity.

Indeed, that clash between cultures has been mitigated as traditional Arab culture has been modernized and renewed, thanks to the grafting of foreign elements. Nevertheless, adopting Western literature has led to a great deal of disloyalty towards the original texts, which have systematically been Arabized in translation and adaptation. However, this unfaithfulness has eased the acceptance of Western otherness, which was once perceived as a threat to the Arab-Muslim socio-cultural identity.

Keywords

Resilience, arabization, otherness, adaptation, translation

Les questions que soulève la traduction des œuvres littéraires occidentales en arabe sont en étroite relation avec celles que pose la traduction pour le grand public car si le premier grand mouvement de traduction des œuvres grecques dans cette langue, du VIII au XVe siècles, concernait plus les savants et la classe régnante, le deuxième mouvement, qui commence au XIXe siècle et dont les retombées sont visibles aujourd'hui encore, concerne le grand nombre.

La rencontre des Français avec les Égyptiens durant la campagne d'Égypte de 1798 fut le point de départ de l'engouement des Arabes pour les œuvres occidentales. Si l'arrivée des forces françaises à cette époque à l'horizon égyptien a obligé les penseurs arabes à s'interroger sur la relation qui les liait à l'Occident et qui commençait sous le signe de l'envahissement militaire, la réception des œuvres occidentales vers le milieu du XIXe siècle en pays arabo-musulmans a donné une autre dimension à ce rapport à l'étranger, qui ne s'imposait plus par les armes, mais par la technologie, les sciences et la culture. Cette période d'ouverture vers l'Occident qui a marqué le début de la renaissance arabe moderne, la *Nahda*, littéralement « le redressement », fut à la fois politique, culturelle et religieuse, et s'étendit de la fin du XVIIIe siècle et jusqu'au milieu du XXe siècle. Le monde arabe a eu accès à la culture occidentale, dans un premier temps, en grande partie par le biais de la traduction et de l'adaptation des œuvres européennes. S'il y a des textes qui ont bénéficié d'une réception massive et enthousiaste dans une société qui semblait en tous points différente, ce sont bien ces livres français, pour la plupart, qui ont servi en même temps de modèle à une littérature arabe qui se tournait désormais vers la modernité et qui avait besoin à cette période de son évolution d'un élément étranger pour assurer son renouvellement. Le nouveau costume que devait vêtir le texte occidental pour trouver place en Orient était celui de la langue arabe et très souvent aussi celui de certains critères culturels orientaux. Il arrivait aussi très souvent qu'il doive perdre certaines de ses caractéristiques propres pour permettre, dans un premier temps, aux lecteurs comme aux écrivains arabophones de s'habituer aux nouvelles formes du roman, de la nouvelle et du théâtre, genres importés d'Occident et qui furent adoptés aux côtés de ceux de la littérature arabe classique¹.

À l'époque de la *Nahda*, la traduction allait donc souvent de pair avec la modification du texte initial, auquel on faisait subir des changements dans le fond et la forme afin de se rapprocher des critères de la littérature arabe ou pour plaire au grand public, ce qui finissait par transformer les traductions en adaptations. Cette démarche particulière signifie-t-elle que l'altérité littéraire est niée dans les pays arabo-musulmans ? La pensée, les goûts et les mœurs occidentaux étaient-ils si difficilement acceptables tels quels dans ces pays ? On peut alors se demander comment un livre continue à exister quand on en a évacué tout ce qui va à l'encontre des goûts et des mœurs des pays où il a été reçu et qu'il n'en a été gardé que les parties qui ne heurtent pas la culture locale. Pour répondre à ces questions et à bien d'autres, il faut se pencher sur les premières œuvres françaises qui ont été choisies pour être traduites en arabe et présentées au grand public. Nous mettrons ainsi d'abord en lumière les contradictions qui caractérisent ces traductions qui accueillent un texte étranger tout en en rejetant la spécificité, pour ensuite analyser et expliquer ces phénomènes en abordant la question de la résilience culturelle arabe face à l'altérité occidentale. Cela nous permettra de

¹ La littérature arabe classique ou 'adab' (terme signifiant littéralement la courtoisie), comprend les genres traditionnels de la poésie qui sont le madih (le panégyrique), le rithâ' (élogie), le ghazal (poésie d'amour), etc. et la prose ancienne comme la maqama (séance), la rihla (le récit de voyage), la risâla (l'épître), les compilations.... Pour ce qui est du genre narratif, l'ancien adab possédait déjà la *qissa* (l'histoire, qu'il s'agisse d'histoire biographique ou de récit fictionnel), la *hikâya* (récit, fable ou récit de fiction), le *khavar* (littéralement 'nouvelle', histoires ou anecdotes narrées comme étant véridiques), le *hadith* (discours, conversation) etc.

mieux comprendre la complexité du traitement que les traducteurs et les adaptateurs arabes ont réservé au texte français et ce que ces traductions ont apporté à la littérature arabe moderne dont Abdelfattah Kilito dit à juste titre qu'elle a été « régénérée grâce à l'«épreuve» de l'étranger [et qui] est désormais inséparable de la littérature européenne » (Kilito, 2009, p. 12).

1. La traduction à l'époque de la *Nahda*

Aimé Césaire écrivait dans Discours sur le colonialisme :

J'admets que mettre des civilisations différentes en contact les unes avec les autres est bien ; que marier des mondes différents est excellent ; qu'une civilisation, quel que soit son génie intime, à se replier sur elle-même, s'étiole [...] et que la grande chance de l'Europe est d'avoir été un carrefour, et que, d'avoir été le lieu géométrique de toutes les idées, le réceptacle de toutes les philosophies [...] en a fait le meilleur redistributeur d'énergie. Mais alors je pose la question suivante : la colonisation a-t-elle vraiment mis en contact ? Ou, si l'on préfère, de toutes les manières d'établir le contact, était-elle la meilleure ? Je réponds non. (Césaire, 2006, pp. 15–16)

Dans le cas de l'Égypte, le bref passage qu'y firent les Français de 1798 à 1801, s'il n'a certes pas permis une véritable rencontre ni un véritable échange entre les Égyptiens et les Français, en sonnant le glas du pouvoir ottoman qui maintenait l'Égypte dans une autarcie culturelle quasi générale, a permis indirectement au pays de s'ouvrir au monde, de prendre contact et d'échanger, après coup, avec d'autres cultures et d'autres civilisations. Le véritable échange entre Orientaux et Occidentaux a pu se faire à partir de l'époque des missions égyptiennes en Europe. Certes, l'Égypte dut à Bonaparte ses premières usines et sa première imprimerie², mais ce n'est que sous le gouvernement du vice-roi d'Égypte Mohammed Ali (ou Méhémet-Ali) que de véritables actions furent entreprises pour sortir le pays de sa décadence. À l'origine, Mohammed Ali (1769-1849) était un soldat albanais engagé dans l'expédition militaire turque de 1801, destinée à vaincre les Français. Il réalisa plus tard son rêve de gouverner l'Égypte et de doter l'État d'une force militaire lui permettant de se défendre contre d'éventuels agresseurs. C'est durant son règne qu'eurent lieu les premières missions culturelles à l'étranger, destinées à former des professeurs dans différents domaines scientifiques. Du fait que la langue des sciences occidentales indispensables au développement de ses projets politiques était étrangère, Mohammed Ali octroya à la traduction une place très importante, c'est en effet, grâce aux traducteurs que l'Égypte pouvait entretenir des liens efficaces avec l'Europe. Il privilégia les domaines militaires, industriels, administratifs et celui de l'enseignement et c'est également sous son gouvernement que fut fondée l'imprimerie égyptienne officielle de Boulaq en 1820. Le domaine culturel put ainsi progressivement bénéficier des contacts directs avec l'Occident et permettre l'existence d'une nouvelle génération d'hommes cultivés et modernistes. La première mission culturelle en Occident eut lieu en 1826 en France³, durant laquelle se distingua une personnalité comme Rifâ'a Rafi' al-Tahtâwî (1801-1837), le jeune Cheick de l'*Azhar* (l'université islamique du Caire) qui séjourna à Paris de 1826-1831, où il s'était rendu en tant qu'imam accompagnant les premiers étudiants égyptiens en France. Il relata son séjour à Paris dans son célèbre ouvrage *Takhlîs al-ibrîz fî talkhîs barîz* (*De l'Or raffiné ou Paris en résumé*)

² Chawqi Dayf cite les principales œuvres de Bonaparte : « Il fonda l'Institut Scientifique Egyptien. Les savants qui l'accompagnaient firent une vaste étude de l'Égypte, consignée dans neuf volumes intitulés : *La Description de l'Égypte*. Bonaparte implanta également une imprimerie, une librairie et des usines » (1971).

³ Il est intéressant de savoir qu'elle se fit grâce à la proposition de l'ingénieur-géographe français Edme François Jomard (1777-1862) comme le précise Anouar Louca dans *L'Autre Égypte* (2006, pp. 7–8).

(Al-Tahtâwî, 1989), édité au Caire en 1834. À son retour au Caire, il fonda l'École des langues (1835) et dirigea le Bureau des traductions (1841). Il réussit à exprimer à l'intérieur de la société égyptienne ses désirs de réforme des institutions notamment dans le domaine de l'enseignement, ainsi que son enthousiasme concernant la pensée des Lumières et les progrès techniques en Europe. Malgré le décalage qui existait entre l'univers culturel européen et celui de l'Égypte qui émergeait à peine de sa décadence, les voyageurs arabes tels que cet homme ont servi d'intermédiaire entre l'Europe et le monde arabo-musulman.

L'Égypte a connu ainsi à l'époque de la *Nahda* un grand mouvement de traduction et d'adaptation des écrits occidentaux en arabe. On a d'abord traduit des ouvrages scientifiques, politiques et administratifs pour l'État, on se mit plus tard à la traduction littéraire qui connut son apogée durant la première moitié du XXe siècle. L'important effort de traduction qui a eu lieu, en plus des progrès de la presse qui était à l'époque en plein essor, a permis à la langue arabe elle-même de s'enrichir et de se simplifier afin d'exprimer les changements que connaissait la société égyptienne. Beaucoup de néologismes virent le jour, la plupart du temps, inspirés du français ou de l'anglais, à la fois dans les domaines scientifique, technologique et littéraire. On pouvait désormais traduire en arabe un grand nombre de concepts étrangers et désigner des objets jusque-là inconnus et qui commençaient à faire leur apparition à cette époque dans la société arabe. On abandonnait progressivement aussi les anciennes habitudes stylistiques de la langue arabe classique, telles que les redondances, les phrases rimées et rythmées et autres artifices de style, même si certains écrivains en usèrent pour donner à leurs traductions ou adaptations un cachet littéraire classique. La presse a également contribué à donner leurs premiers lecteurs aux nouvelles, aux pièces de théâtre et aux romans traduits en arabe. La réception de ces genres s'est faite en partie par le biais des grands journaux qui les publiaient sous forme de feuilletons. Le monde occidental occupait une place prépondérante dans ce nouveau mode d'expression grâce à l'influence de ses modèles politiques, économiques et culturels. Cette image de l'Occident fut servie notamment par la presse de « l'élite » et la presse « européenne »⁴. La plupart des grands journaux, comme le célèbre *al-Ahrâm* (Les Pyramides), fondé en 1875, ont commencé à publier dès leurs premières parutions des traductions arabes d'œuvres romanesques européennes. Ce fut également le cas du journal *al-Hilâl* (Le Croissant de lune), dès sa première publication en 1892. Le grand public arabophone appréciait ce genre de littérature légère et distrayante que les journaux faisaient paraître en supplément. Les éditeurs des revues utilisaient aussi les traductions des œuvres occidentales pour attirer les lecteurs, faisant souvent figurer celles-ci en premières pages. Voici quelques exemples des œuvres traduites qui ont rencontré du succès auprès du grand public arabophone en Égypte et dans le monde arabe :

- *Les Aventures de Télémaque* (1699) de Fénelon est l'une des premières œuvres françaises traduites au XIXe siècle en arabe et adaptées au public arabe en 1851 par Rifâ'a Rafi' al-Tahtâwî sous le titre de *Mawâqî' al-aflâk fî waqâï' Tilimâk* (La position des astres ou les aventures de Télémaque). L'œuvre de Fénelon a plu par son classicisme, par les valeurs de courage qu'elle véhiculait, mais aussi par le fait qu'elle a été écrite à l'origine dans un but pédagogique, ce qui correspondait au goût littéraire arabe, l'adab étant lui-même essentiellement didactique : instruire en amusant a été le but d'un grand nombre d'hommes de lettres arabes comme le célèbre écrivain et

⁴ « La presse privée se divise en presse nationale et presse de l'élite tournée vers l'Europe [...] profondément politisée, mais faisant la place la plus large aux Lettres, aux sciences, à l'économie, aux arts, à l'apport de la civilisation de l'ère industrielle d'Europe [...] enfin une presse européenne, occupée par-dessus tout à soutenir l'effort de pénétration économique et politique des puissances en Égypte » (Abd Al-Malek, 1969, pp. 182–183).

encyclopédiste al-Jahiz (776-867). Tahtâwî a traduit l'œuvre française depuis l'exil où l'avait envoyé le khédivé Abbas 1^{er} qui détestait l'Occident et ceux qui appelaient au progrès. Il fit donc fermer l'École des langues dont Tahtâwî était le directeur et exila ce dernier au Soudan. Tahtâwî avait choisi de traduire cette œuvre pour son message moraliste afin de protester contre la situation politique que ce vice-roi tyrannique imposait à l'Égypte. À l'origine, cette œuvre avait été perçue comme critiquant l'absolutisme de Louis XIV. Cela précipita la disgrâce de son auteur, François de Salignac Fénelon et le mena à l'exil. Le destin de l'auteur et de son traducteur ont fini par se rejoindre comme leurs œuvres...

- Le roman de l'abbé Prévost, *Manon Lescaut* (1753), est traduit en 1936 par Elias Abu Shabaka (1903-1947), écrivain et poète romantique libanais, célèbre pour son œuvre poétique écrite dans la tradition rimbaldienne. Les traducteurs étaient à cette époque pour la plupart eux-mêmes écrivains. Ils ont œuvré pour la promotion et le rayonnement de la littérature française, soit par leurs traductions soit par leur tendance à écrire en s'inspirant des œuvres occidentales qui les ont marqués.
- Une autre œuvre fit grand bruit en Égypte et dans le monde arabe, jusqu'aux années soixante, il s'agit de *Paul et Virginie* (1787) de Bernardin de Saint-Pierre, roman traduit et adapté en 1872 par Muhammad 'Uthmân Jalâl (1829-1898) qui est aussi l'un des premiers adaptateurs de Racine et de Molière en dialecte égyptien, comme *Tartuffe* adapté sous le titre de *Cheick Matlûf* en 1873. Le roman *Paul et Virginie* fut ensuite traduit en 1902 par l'intellectuel laïciste syro-libanais Farah Antun (1874-1922). Mais la traduction qui finit de rendre célèbre ce roman dans les pays arabes est ultérieure, elle date de 1923 et elle est due au célèbre adaptateur égyptien Mustafâ Lutfî al-Manfalûtî (1876-1924) sous le titre de *Al-Fadîla* (la vertu). Si l'œuvre de Bernardin de Saint-Pierre plut tant au grand public arabe, c'est pour son classicisme, sa pudeur et son exotisme. Manfalûtî, grâce à son excellente connaissance de la langue arabe classique et à son style lyrique si reconnaissable a pu donner à cette œuvre, malgré le fait qu'il l'ait orientalisée, une certaine « authenticité ». Le cas de Manfalûtî est assez particulier, il a adopté une démarche excessivement cibliste, c'est-à-dire qu'elle privilégie le goût et les attentes du public à qui elle s'adresse au détriment du texte source. Manfalûtî a toujours cherché à combler le goût supposé de ses lecteurs pour le lyrisme et pour les histoires mêlant les sentiments et l'aventure. Il ne s'est pas apparemment trompé si on en juge par le succès qu'il a rencontré et par le fait qu'il soit devenu un des « traducteurs » les plus connus auprès du grand public à son époque et encore aujourd'hui. Son attachement à la langue arabe de par sa formation traditionnelle et son parcours littéraire personnel nous fait penser à ce que Schleiermacher écrivait en 1838 : « Chaque homme [...] est dominé par la langue qu'il parle, lui et sa pensée sont un produit de celle-ci [...] ; la forme de ses concepts, le mot et les limites de leur combinabilité sont tracés au préalable par la langue dans laquelle il est né et il a été élevé » (Schleiermacher, 1838, pp. 207–245 cité par Calame, 2002, p. 52). C'est la raison pour laquelle d'un côté Manfalûtî est persuadé qu'il faut réécrire le livre occidental dans une belle langue arabe et même quand il pense qu'il est très proche du texte français, il en est en fait éloigné puisqu'il privilégie son goût pour sa culture et sa langue, le même que celui qu'il suppose chez ses lecteurs.

La démarche de ce « traducteur », nous rappelle par certains côtés celle d'un Nicolat Perrot, sieur d'Ablancourt (1606-1664) le chef de file de la traduction libre dont Henri

Van Hoof décrit la traduction comme à la fois « élégante et inexacte » (Van Hoof, 1991, p. 49). Manfalûtî, lui aussi, misait sur sa bonne connaissance de la langue arabe pour plaire à ses lecteurs tout en modifiant le texte original. Chez les deux traducteurs, l'objectif didactique est présent, le Français cherchait à éduquer les Anciens et à leur apprendre « la politesse du siècle » (Van Hoof, 1991, p. 49), et l'Égyptien voulait instruire la jeunesse et insistait sur l'aspect moralisateur des histoires qu'il traduisait, il y ajouta des sermons pour bien mettre en évidence la leçon à en tirer. Dans *Paul et Virginie*, il va jusqu'à mettre un poème de sa composition à la fin du roman pour déplorer la mort des deux amants. Mais si Perrot d'Ablancourt, sans remettre en cause sa démarche, a bien spécifié qu'elle ne pouvait pas servir de modèle (Van Hoof, 1991, p. 49), Manfalûtî qui s'est exprimé à propos de sa « traduction » de *Cyrano de Bergerac* dans sa préface (Al-Manfalûtî, 1921), affirme qu'il ne s'est pas éloigné de la pièce de théâtre originale alors qu'il a commencé par en trahir le genre en la réécrivant sous forme de roman. Il explique cela par le fait que la traduction arabe exigeait selon lui ce genre de transformations. Il considère qu'il reste néanmoins très fidèle au texte malgré y avoir opéré plusieurs changements. Il reconnaît aussi que son texte a été écrit à partir d'une première traduction littérale du texte d'Edmond Rostand par un certain Mohammad 'Abd al-Salâm al-Jundî. Il est important de savoir qu'al-Manfalûtî se présente à la fois comme traducteur et comme écrivain. Manfalûtî est donc non seulement un « retraducteur », mais un écrivain qui se donne pour mission de réinsuffler une âme à des œuvres étrangères transplantées dans une autre culture.

- *Atala* (1801) de François-René de Chateaubriand est traduit sous le même titre par Gamîl Nahla Mudawwar, à Beyrouth en 1882. Marûn Abûd traduit *Atala* et *René* sous le titre arabe de *Atala wa Rini*, paru à Amchet au Liban en 1910. Mustapha Lutfî al-Manfalûtî l'adapte sous le titre de *Al-Shuhadâ'* (Les Martyrs) et l'insère dans son recueil de romans adaptés sous forme de nouvelles et intitulé *al-'Abarât* (Les Larmes) en 1915. Al-Manfalûtî ne faisait pas qu'arabiser les œuvres françaises en les retraduisant, il en résumait aussi certaines, son but étant de produire une littérature divertissante et facile d'accès pour le grand public avec une prédilection pour les histoires tristes, comme en témoignent les titres.
- Les œuvres d'Alexandre Dumas père et fils font partie des écrits français traduits en arabe et qui continuent d'être réédités jusqu'à nos jours car ils représentent une littérature romantique d'aventure très appréciée par le public arabe. Les personnages de ces romans ressemblent par leurs exploits et leur code de l'honneur aux cavaliers arabes que la poésie et la prose classique célèbrent. Le roman *Les Trois mousquetaires* (1844) a été traduit par Nagîb al-Haddâd en 1888, sous le titre de *al-Fursân al-thalâta*. *Le Comte de Monte-Cristo* (1845) a été traduit par Bishâra Shadîd en 1871 qui lui donna le titre de *Qissat al-Kunt dû muntû Kristû*. Le roman d'Alexandre Dumas fils, *La Dame aux camélias* (1848) qui inspira beaucoup d'auteurs arabes, possède plusieurs versions dont celle d'al-Manfalûtî qui a transformé le roman en nouvelle qu'il fit paraître en 1915 sous le titre de *La Victime* dans son recueil *al-'Abarât* (Les Larmes). Tanyus 'Abduh, dans une traduction plus fidèle, fit paraître cette œuvre en 1918 sous le titre de *Dât al-Zahra al-baydâ'*. D'autres traductions suivirent. Alexandre Dumas fils, comme bien d'autres auteurs français, fait partie de ceux qui inspirèrent les pionniers de la littérature arabe moderne, comme ce fut le cas du Libanais Nicolas Haddad (1872-1954) dans son roman *Le Nouvel Adam* (1914) écrit et publié au Caire et qui décrit les familles syro-libanaises

vivant en Égypte, ainsi que dans son autre roman *La Nouvelle Ève* (1906) où apparaît l'influence de Bernardin de Saint-Pierre. On reprocha à ces récits d'être trop dramatiques et trop moralistes, des défauts que l'on attribua également à beaucoup de romans de la première période de créativité romanesque ainsi qu'aux adaptations. Les romans de cape et d'épée plaisaient autant que ceux d'aventure et de science-fiction, à l'instar de ceux de Jules Verne dont plusieurs œuvres ont été traduites à cette époque, comme le fut le *Voyage au centre de la terre* par Iskander 'Ammûr en 1885 et *Le Tour du monde en quatre-vingts jours* par Asâf Yûsuf en 1889.

- Victor Hugo est assez présent dans les traductions, surtout pour son roman *Les Misérables* (1862), les traductions sont assez nombreuses et la plus reconnue et la plus fidèle est celle du célèbre poète égyptien Hâfez Ibrahim (1872–1932) qui date de 1903. La plupart des autres traductions ne sont pas intégrales : il peut s'agir de traductions d'un ou de plusieurs épisodes, comme c'est le cas pour la traduction de Nagîb Mikhâ'il Gargûr de l'épisode de « Fantine » dans son recueil *Hadîqat al-Adab (Le Jardin de la littérature)* qui semble être le plus ancien recueil de nouvelles traduites en arabe. Il a été édité à Alexandrie en 1888 et comportait, outre ceux de Victor Hugo, des morceaux choisis de Georges Ohnet et d'anonymes.
- Parmi les œuvres traduites appartenant au courant réaliste ou naturaliste, figurent *L'argent* de Zola, traduit par Madame Esther Zuhri en 1907, sous le titre de *al-Mâl, al-mâl, al-mâl* (L'Argent, l'argent, l'argent), une répétition qui sert à amplifier le titre original et lui donner ainsi une dimension dramatique afin d'attirer l'attention du grand public. Cela nous donne une idée du besoin d'impressionner le lecteur et de la tendance de ce type de traductions à orienter le roman occidental en exagérant souvent le fond et la forme. Le roman de Zola *Thérèse Raquin* a été traduit par Ibrahim al-Misri, une trentaine d'années plus tard, sous le titre original.
- Guy de Maupassant lui, est représenté dans la traduction arabe par certains de ses romans comme *Fort comme la mort* (1889) et *Pierre et Jean* (1888). Mais ce sont surtout ses nouvelles qui furent traduites. Tawfiq 'Abd Allah est le traducteur de vingt-neuf nouvelles extraites des recueils suivants : « Boule de suif », « La Maison Tellier », et « Le Rosier de madame Husson ». Ces traductions sont pour la plupart sans date, elles ont probablement été publiées dans les années trente dans des revues où elles occupaient une place importante. La revue *al-Risala* (la lettre) en publie depuis les années trente, une de ses publications est la nouvelle « L'Auberge », traduite en arabe sous le titre de « L'Auberge de montagne » (1938) par Kamel Hariri, parue dans son vingt-huitième numéro. Ces traductions sont parfois précédées de la présentation de l'auteur ainsi que d'illustrations.
- Le recueil de nouvelles *Lettres de mon moulin* (1869) d'Alphonse Daudet a été traduit à plusieurs reprises par des traducteurs différents. Ces nouvelles parurent séparément et dans différents types d'ouvrages. « La Chèvre de monsieur Seguin », « Le Sous-préfet aux champs » et d'autres nouvelles sont traduites par le célèbre poète libanais Gibran Khalil Gibran (1883-1931), de l'école syro-américaine, dans son recueil intitulé *al-Rawâ'i'* (Les Chefs-d'œuvre) qui date de 1927. Elles parurent également dans des journaux comme *al-Hilâl* (Le Croissant de lune), où figure en 1937 « La Dernière classe », tirée des *Contes du lundi*. Aujourd'hui, on continue à rééditer certaines de ces traductions dans des collections comme celle d'*al-Hilal* en format de

poche, ou dans d'autres collections souvent intitulées : *Les Chefs-d'œuvre de la littérature occidentale ou internationale (Rawâ'i' al-adab al-âlamî)*.

- La première traduction de l'œuvre d'Anatole France date de 1924. Il s'agit du roman *Thaïs* (1890) traduit par Ahmed al-Sâwi Muhammad, au Caire. On comprend l'intérêt qu'a pu susciter ce roman où les protagonistes viennent d'Égypte et qui raconte l'histoire d'une comédienne qui abandonne sa vie dissolue pour mener une vie de religieuse. Un roman qui rappelle l'histoire de Rabi'a al-'adawiyya, la célèbre sainte de l'islam qui fut une esclave menant une vie de musicienne avant de devenir la plus grande figure féminine de la spiritualité soufie dont l'histoire fut portée à l'écran en 1963. Plusieurs autres traductions d'al-Sâwi suivirent, comme celles du *Lys rouge* en 1926. *Le Crime de Sylvestre Bonnard* a été traduit en 1936 par Na'im Azar. Muhammad 'Abdallah 'Inan a traduit plusieurs textes, comme « La Muiron » ou « La Leçon bien apprise », tirés des *Contes de Jacques Tournebroche*, pour son anthologie *Qisas ijtimâ'iyya* (Histoires sociales), parue en 1932.

Durant cette période de traduction ininterrompue, qui commença à la fin du dix-neuvième siècle et qui connut son apogée au début du vingtième siècle et se prolongea jusqu'à son milieu, ce travail de traduction s'effectuait avec un retard d'une vingtaine d'années par rapport aux ouvrages originaux. La littérature égyptienne doit à la traduction la plus grande part de sa production de la fin du dix-neuvième siècle, jusqu'à la fin du premier quart du XX^e siècle. Il a été recensé plus de dix mille ouvrages traduits en cette période (Al-Nassaj, 1968, p. 23). La traduction massive d'ouvrages français, que la généralisation de l'imprimerie moderne a facilitée, fut assurée par des Égyptiens, mais aussi en grande partie par des chrétiens syriens et libanais qui se sentaient proches de la France qui leur avait apporté de l'aide durant la guerre contre les Druzes (Badr, 1983, p. 119). En outre, les intellectuels libanais et syriens étaient très attirés par les idées politiques issues de la Révolution française de 1789. Mais malgré cet engouement pour la littérature française, les traductions arabes n'étaient pas toujours très fidèles aux œuvres originales.

2. Traduterre-tradere, traduire est-ce trahir ?

La traduction et l'adaptation des œuvres occidentales ont facilité les rapports culturels et linguistiques entre le monde arabe et l'Occident, et cela malgré tout ce qu'on pouvait reprocher à ces travaux et peut-être aussi justement grâce à ces transformations qui avaient pour but de rendre accessible le livre occidental pour le lecteur arabe. Si les traducteurs arabes ont tenu quelquefois à être fidèles à l'univers de l'auteur occidental, comme ce fut le cas pour un certain nombre d'entre eux, ils ont davantage été tentés de transformer les écrits étrangers pour les rendre plus conformes au goût du public arabe.

2.1 L'omission des noms des auteurs

Beaucoup de livres traduits en arabe ne mentionnent pas le nom du traducteur, se contentant de celui de l'auteur original ou, à l'inverse, certains traducteurs et adaptateurs n'estimaient pas important de citer le nom de l'auteur d'origine, sans qu'il s'agisse d'ailleurs de leur part d'une volonté de s'approprier ou de plagier l'œuvre de celui-ci. Le traducteur se contentait de faire allusion à l'origine étrangère de l'œuvre que révèle le titre, comme dans le cas pour des livres suivants : *Farah an-nasr aw Ibn Nabûliyûn (La Joie de la victoire ou Le Fils de Napoléon)*, par Yûsuf al-Bustâni publié au Caire en 1924. *Ibnatu al-Markiz (La Fille du marquis)* est une

traduction de Tanyus Abduh publiée au Caire en 1917 sans mention du nom d'Alexandre Dumas. *Barizit* (*Parisette*, sans date) est un roman sans doute adapté du ciné-roman de Louis Feuillade (1922) par Tawfiq 'Abd Allah. L'omission des noms des auteurs servait peut-être à éviter toute comparaison avec l'œuvre originale qui pouvait remettre en cause la liberté que s'octroyaient ces traducteurs. Certains auteurs, au contraire, ont prétendu que leurs œuvres étaient des traductions d'œuvres européennes, alors qu'en fait elles ne faisaient qu'imiter l'univers occidental. Ces auteurs pensaient ainsi s'assurer le même succès que celui des traductions et des adaptations, très appréciées par le public. Ces pratiques n'étaient cependant pas généralisées et certains les dénonçaient, comme l'éditorialiste d'*al-Hilâl*, un journal qui s'était spécialisé dans la traduction des œuvres occidentales et qui aborde ici le problème de l'omission des noms des auteurs originaux par leurs traducteurs ou adaptateurs :

Nous reprochons aux traducteurs un fait à propos duquel nous les avons avertis à maintes reprises. La plupart des traducteurs commettent la faute d'omettre le nom de l'auteur. Nous ne comprenons pas le secret de leur attitude. S'ils avaient prétendu avoir écrit le roman, nous aurions pu en conclure qu'ils voulaient le plagier. Mais eux reconnaissent qu'ils n'en sont que les traducteurs. Alors que perdraient-ils à citer le nom de l'auteur qui a passé des nuits blanches à écrire son œuvre, qui s'est offert comme cible pour les critiques, qui a peut-être beaucoup dépensé pour éditer son ouvrage, sans forcément y gagner des fortunes. Pourquoi ne pas lui garder alors ses droits comme nous nous réservons les droits de traduction et d'édition ? (Badr, 1983, p. 134)

Aujourd'hui, même si ce phénomène peut subsister, il est moins courant ; en revanche, il est malheureusement assez rare que le nom du traducteur arabe soit mentionné.

2.2 Retraits et rajouts

Beaucoup d'ouvrages dits « traduits » ont subi d'importantes transformations dans le fond et dans la forme. Des romans occidentaux étaient amputés de certains paragraphes, de descriptions et quelquefois de parties entières, comme ce fut le cas pour la traduction d'Ahmad Hasan al-Zayyât de *Julie ou La Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau, où ne sont traduites que des parties choisies de cette œuvre. Ces passages parurent en 1937 dans son recueil *al-Riwâya* (*Le Roman*). La concision semblait être une des priorités des traducteurs, ce qui explique d'ailleurs le grand succès de la nouvelle, notamment celle de Guy de Maupassant, mais là encore la plupart des traductions ont altéré les œuvres originales (Farhat Arselène, 2005, pp. 51–66). La dimension distrayante, dépayssante ou moraliste de ces traductions, quelle soit originale ou ajoutée, répond à une longue tradition littéraire arabe. Les livres de *l'adab* (la littérature arabe classique) regorgeaient d'anecdotes dont le but était de maintenir l'attention du lecteur. Georges Tannus, un des traducteurs ayant eu recours à l'égyptianisation des textes occidentaux, avouait et regrettait à la fois le fait de trahir les œuvres originales (Badr, 1983, p. 119). Il justifiait cependant son attitude en donnant l'exemple d'une pièce de théâtre de Voltaire qu'il a intitulée *al-Sha'b wa al-qaysar* (1905) (*César et le peuple*), d'après *La Mort de César*. Il y rajouta un personnage féminin et par conséquent une histoire d'amour afin, estimait-il, de contenter le goût de son public, sensible aux intrigues amoureuses. À côté de ces traducteurs ciblistes qui n'hésitaient pas à trahir les textes originaux pour contenter leurs lecteurs, il y avait, en revanche, d'autres traducteurs « sourciers » dont la démarche privilégiait l'œuvre originale et son univers. C'est le cas du poète Hâfêz Ibrahim (1872–1932), qui, bien que ne maîtrisant pas parfaitement le français, cherchait à faire un travail scrupuleux et à rester fidèle au texte. Il a traduit *Les Misérables* de Victor Hugo au rythme d'une page tous les vingt-cinq jours. Sa traduction qui parut en 1903 demeure la plus reconnue et la plus lue.

De telles pratiques nous informent essentiellement sur le but des traducteurs et sur le goût des lecteurs. Les premiers recherchaient avant tout le succès de leurs traductions et adaptations, les seconds appréciaient les lectures faciles et les univers exotiques. Quant aux éditeurs, ils laissaient en général, l'entière liberté aux traducteurs, leur objectif étant le succès commercial. Ce sont les éditorialistes et les directeurs de revues qui s'insurgeaient contre ces pratiques comme on l'a vu plus haut concernant notamment l'omission des noms des auteurs originaux. Les traducteurs n'étaient pas toujours prêts à bouleverser leurs habitudes et à offrir des livres qui véhiculent des valeurs totalement opposées à celles des autochtones ou à traduire fidèlement des œuvres qui pouvaient paraître ardues pour le grand public et risquaient de ne pas rencontrer le succès. Al-Muwaylihî, le célèbre auteur des *Maqamat* (séances) intitulées *Hadit 'Isâ Bnû Hichâm (Le discours de Isa Bnû Hicham)* (1907), s'opposait à la traduction, considérant que l'adaptation était préférable. Cette pratique, selon lui, protégeait de la pensée et du mode de vie occidentaux, trop licencieux à son goût. Afin d'être en accord avec les mœurs musulmanes, beaucoup de traducteurs, en voulant « égyptianiser » le roman occidental, ont ainsi supprimé des détails considérés comme libertins, trop longs ou trop difficiles à comprendre par certains lecteurs. Le but recherché était de concentrer l'attention sur les faits, les événements ou les péripéties. Ces initiatives qui trahissaient l'œuvre originale cherchaient en fait à être fidèles à un modèle plus ancien et mieux ancré dans les esprits, celui des contes oraux ou écrits, où les événements devaient tenir en haleine le lecteur ou l'auditeur. D'ailleurs, dès les débuts de la radio, plusieurs de ces récits furent diffusés sur les ondes, par exemple *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, sous le titre d'*al-Fadila (La Vertu)*, roman « traduit » par Mustapha Lutfî al-Manfalûtî qui a adapté un grand nombre de romans comme *Sous les tilleuls* d'Alphonse Karr, *Pour la couronne* de François Coppée, *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand que nous avons abordé plus haut et que Manfalûtî a retraduit grâce au concours d'un bon connaisseur de la langue étrangère. Une pratique qui n'était pas inconnue en France, puisque certains traducteurs y avaient recours. Même si en France, la traduction et l'adaptation sont généralement deux pratiques distinctes à plusieurs époques des textes ont été présentés comme étant une traduction alors qu'il s'agissait d'une retraduction. Claude Pichois nous en donne des exemples :

La traduction peut [...] résulter [...] d'une collaboration entre un bon connaisseur de la langue étrangère est un excellent écrivain qui se borne à la deviner. Le texte original s'achemine ainsi vers sa transposition par l'intermédiaire d'un mot à mot commenté : d'abord vidé de sa substance poétique, il est ensuite ré-animé. Raymond Schwab traduisant les psaumes pour la Bible de Jérusalem en a usé ainsi, et P. Jouve employait cette méthode pour rendre en français, avec l'aide de Klossowski, les Poèmes de la Folie de Hölderlin. (Brunel, Pichois, & Rousseau, 1983, p. 44)

L'altération des œuvres originales, si elle n'était pas aussi courante en Europe qu'elle le fut en Égypte, l'était cependant assez pour qu'au XVII et XVIIIe siècles on parle de « belles infidèles ». Transposer un écrit d'une langue à l'autre quand on évite le mot à mot, exige une certaine distance avec l'œuvre originale, mais quelquefois le traducteur y pratique des transformations plus importantes censées la rendre plus « lisible » par le public auquel il l'adresse. Un des exemples les plus connus est celui des traductions françaises des *Mille et Une nuits*, qui ont souvent été censurées par les Arabes pour leur côté licencieux, et qui l'ont également été par les traducteurs occidentaux. Antoine Galland (1646-1715), encore influencé par la tendance des traducteurs du siècle précédent à ne pas traduire ou à atténuer les propos considérés comme contraire aux convenances, a retiré les passages qu'il a jugés indécents. Il justifiait ainsi les modifications qu'il a fait subir au texte original :

L'on ne s'est écarté du Texte, que quand la bienséance n'a pas permis de s'y attacher. Le Traducteur se flatte que les personnes qui entendent l'Arabe, et qui voudront prendre la peine de confronter l'original avec la copie, conviendront qu'il a fait voir les Arabes aux Français, avec toute la circonspection que demandait la délicatesse de notre Langue et de notre temps. (Galland, 1704, p. XII)

Même si Joseph-Charles Mardrus (1868-1949) se libère des règles de la bienséance qui avait freiné son prédécesseur et qu'il rétablit les parties tronquées, il tombe néanmoins dans une autre forme d'infidélité au texte original non en le voilant, mais à en exagérant le côté oriental et exotique.

Outre ce type d'infidélité dans les œuvres étrangères traduites en français, il arrivait assez fréquemment qu'un auteur préférât au mot d'origine un autre terme, pour développer un effet de style, ou bien qu'il adoptât une couleur locale pour un roman étranger. Le comparatiste Marius-François Guyard donne l'exemple de Pierre Coste, le traducteur de la plupart des ouvrages de Locke qui déclara : « Pour plaire à Paris, j'ai cru qu'il fallait un habit français » (Guyard, 1958, p. 34).

2.3 Adaptation littéraire et résilience culturelle

Parler de résilience à propos de la réception, de la traduction et de l'adaptation des œuvres occidentales pour le public arabe revient presque à considérer cette rencontre entre Orient et Occident comme un « traumatisme » que les Orientaux auraient subi et qu'il leur a fallu dépasser pour se reconstruire une nouvelle identité culturelle. En fait, il s'agit bien d'un choc des cultures qui a pu être dépassé grâce à l'effort de modernisation d'une culture traditionnelle à laquelle il a fallu greffer des éléments étrangers pour en assurer le renouvellement. Les écrivains arabes ont dû ainsi avoir recours à l'adaptation (*al-iqtibas*), à l'arabisation (*al-ta'rib*) et à l'égyptianisation (*al-tamsîr*), tout cela pour ne pas recevoir, sans garde-fous, des œuvres très différentes de celles de la littérature arabe classique et les offrir telles quelles au grand public arabophone. Ces écrits étrangers charriaient une pensée qui pouvait choquer les esprits orientaux, ou les amener à douter ou à réfléchir autrement qu'ils ne le faisaient auparavant, remettant ainsi en cause les fondements de la société arabo-musulmane. Dès lors, il n'est pas étonnant que dans les collections d'œuvres occidentales traduites on trouve en couverture la mention « Service de traduction et d'arabisation » (« Maslahat at-tarjama wa al-ta'rib »). Ce recours à l'arabisation du contenu des œuvres occidentales afin d'en atténuer le côté potentiellement subversif ou contraire aux mœurs et aux croyances arabo-musulmanes, s'est en fait généralisé dans la pratique de la traduction. Avoir accès directement à la culture et à la littérature occidentales à l'époque de la *Nahda* a fait que certains en sont devenus les fervents défenseurs, comme ce fut le cas pour Taha Hussayn (1889-1973), auteur du *Livre des Jours* (1926). Ce grand écrivain égyptien aveugle et d'origine modeste, diplômé de l'université islamique d'al-Azhar et qui est parti à l'âge adulte étudier à Paris la langue et la littérature françaises était devenu, à son retour dans son pays, un des grands défenseurs de la pensée rationaliste occidentale notamment en appliquant la méthode critique à la poésie antéislamique ce qui lui a valu les foudres des conservateurs. Le parcours de cet homme prouve que celui qui accède directement à une culture et à une pensée étrangères même si elles semblent différer totalement des siennes est susceptible d'en subir l'influence. Mais cette ascendance inquiète plus qu'elle ne réjouit ; c'est une « invasion multiforme », comme l'appelle l'orientaliste Richard Jacquemond (1993) que les traducteurs arabes cherchent à contrer en ayant recours à un ethnocentrisme culturel qui s'exprime par toutes les transformations que subissent les œuvres étrangères. Il semble bien que toutes les

trahisons dont les textes étrangers ont souffert lors de leurs traductions arabes aient pour raison première la tentative des traducteurs d'éloigner le danger de l'acculturation tout en s'efforçant de leur donner une place au sein de la littérature arabe. Al-Tahtâwî, le premier, a été tiraillé entre cette culture de la modernité et du rationalisme et sa pensée religieuse. En raison de son statut d'imam, il s'est toujours interdit de privilégier la première au détriment de la seconde. C'est d'ailleurs de sa démarche qu'il faudrait rapprocher celle des traducteurs qui lui ont succédé et qui ont arabisé les œuvres occidentales. On voit bien sa tentative de rapprocher deux pensées et deux mondes dans son récit de voyage *L'Or de Paris*, considéré comme « l'œuvre fondatrice du mouvement de la renaissance littéraire arabe » (González-Quijano, 2007, p. 100) et dont Anouar Louca a dit à juste titre :

Par la médiation du verbe – poésie, lieux communs, citations rimées ou rythmées – la capitale française à droit de cité dans l'espace culturel arabo-musulman, en tant que prototype de la civilisation occidentale. On dirait une tentative d'exorcisme. (Al-Tahtâwî, 1989, p. 20)

Rifa'a al-Tahtawi, dans sa description de Paris, décrit la pensée et les sciences occidentales en cherchant à concilier le rationalisme européen et la pensée traditionnelle arabo-musulmane. En découvrant les écrits français, il est confronté à un vrai dilemme : pouvait-il sans soucis transcrire les idées occidentales en arabe et en faire ainsi, d'une certaine manière, l'apologie ? Sa peur de s'écarter de sa religion en adhérant aux idées occidentales se révèle à travers le serment qu'il fit durant ses études à Paris à l'attention de ses compatriotes :

J'ai pris Dieu à témoin [...] dans tout ce que je dirais, je ne m'écarterais pas de la voie de la vérité et que j'exprimerai franchement les jugements favorables que me permettra mon esprit sur certains us et coutumes de ces pays, [...] Bien entendu, je ne saurais approuver que ceux qui ne s'opposent pas au texte de la Loi apporté par Muhammad. (Al-Tahtâwî, 1989, p. 44)

L'influence irréversible que pouvait avoir la pensée positiviste occidentale sur celui qui la traduit fidèlement ou la rapporte telle quelle, inquiétait Tahtâwî, qui, en tant que directeur de l'École des langues au Caire (1835) ainsi que du Bureau des traductions (1841) a dû largement contribuer à la transmettre.

3. Conclusion

Pourquoi trahir une œuvre en gommant son côté étranger ? Pourquoi s'attribuer une œuvre, ou attribuer son œuvre à un autre, si ce n'est parce qu'on ne sait pas encore comment se positionner par rapport à une littérature étrangère et nouvelle ? Tous les problèmes de la traduction à cette époque en Égypte ont, semble-t-il, la même cause originelle : ils sont issus du tâtonnement des pionniers de la littérature arabe moderne qui devaient intégrer certaines données d'une culture étrangère au sein de la leur. Mais au final, ils ont réussi à créer une littérature moderne faite d'acquis et d'emprunts et la traduction fut une étape indispensable à cette évolution en permettant une découverte progressive d'une littérature étrangère. Ces traductions font partie de tout ce que l'Orient arabe a pu découvrir de l'Occident après lui avoir ouvert ses portes, ne fut-ce qu'à moitié, craignant d'être submergé par une vague culturelle étrangère qui risquait de lui faire perdre son identité orientale. Beaucoup de traducteurs se sentaient un peu comme les gardiens de l'identité et des valeurs morales et idéologiques arabo-musulmanes. Et s'ils n'ont pas réussi à empêcher l'influence occidentale d'imprégner tous les domaines de la vie sociale et culturelle orientale, ils ont limité l'adhésion des lecteurs à la pensée occidentale par le biais de la littérature et de l'art, souvent lui aussi

censuré. La langue arabe est celle du Coran, empêcher que soient véhiculées à travers elle des idées, des habitudes socioculturelles et des valeurs totalement différentes des mœurs musulmanes équivalait pour beaucoup de traducteurs à en être les défenseurs. Dès lors, ils étaient contraints de faire porter au livre occidental un habit neutre pour lui donner le droit de cité dans la littérature arabe moderne. Le travail accompli sur les œuvres étrangères a permis aux traducteurs arabes qui étaient la plupart du temps aussi des écrivains de passer ensuite à l'écriture de leurs propres romans, pièces de théâtre et nouvelles, en décrivant la réalité sociale et culturelle de leur propre pays. Ainsi, la traduction, même si elle était infidèle, a permis aux écrivains comme au grand public de se familiariser avec les différents genres littéraires importés d'Occident, façonnant du même coup la littérature arabe de l'intérieur et lui permettant de se renouveler et de s'épanouir.

Si aujourd'hui, alors que la littérature arabe a acquis sa maturité, il subsiste des problèmes de traduction similaires à ceux qui ont existé à l'époque de la *Nahda*, à côté de traductions très fidèles aux œuvres originales, c'est parce que cette tentation d'altérer le texte original, surtout littéraire, n'ayant pas été, à ses débuts, contrée et limitée dans ses effets, s'est installée en se banalisant. On continue à traduire le texte étranger, ou à l'adapter, mais pour l'« adopter » on continue souvent à le priver d'une altérité toujours considérée comme dangereuse, difficile à traduire, ennuyeuse, ardue ou trop licencieuse. Toutefois, on ne peut réduire le devenir réceptionnel du livre occidental dans les pays arabes aux déformations que celui-ci peut subir, car ces traductions, fussent-elles non fidèles et allant jusqu'à toucher à l'intimité du texte pour y introduire une part d'Orient, ou pour le priver de son pouvoir, lui ont cependant permis de « migrer » en terre arabo-musulmane. Ainsi, le livre occidental continue d'exister, souvent remanié, un peu hybride, à la fois d'Occident, mais portant la marque de l'Orient, contribuant malgré tout à la diversité culturelle, servant d'intermédiaire entre le texte occidental et la littérature arabe, poussant ceux qui maîtrisent les langues étrangères à se tourner vers les œuvres originales et permettant aux autres de découvrir un univers littéraire souvent un peu altéré, mais tout de même assez original pour susciter des questionnements et la curiosité pour une littérature étrangère.

4. Bibliographie

- Abd Al-Malek, A. (1969). *La Formation de l'idéologie dans la renaissance nationale de l'Égypte* (Thèse de doctorat ès-lettres). Université Paris Sorbonne.
- Al-Manfalûtî, M. L. (1921). *Al-Sha'ir [Le poète]* (1^{re} édition). Beyrouth : Dâr al-sharq al-'arabî.
- Al-Nassaj, S. H. (1968). *Tatawwur fann al-qissa al-qasîra fî misr [L'Évolution de l'art de la nouvelle en Égypte], 1910-1933*. Le Caire : Dâr al-Kâtib al-'arabî.
- Al-Tahtâwî, R. (1989). *L'Or de Paris. Relation de voyage, 1826-1831*. (A. Louca, trad.). Paris : Sindbad.
- Badr, 'A. Al-M. T. (1983). *Tatawwur al-adab al-hadîth fî misr [L'Évolution de la littérature moderne en Égypte]* (4^e édition). Le Caire : Dâr al-Ma'ârif.
- Brunel, P., Pichois, C., & Rousseau, A.-M. (1983). *Qu'est-ce que la littérature comparée ?* Paris : Armand Colin.
- Calame, C. (2002). Interprétation et traduction des cultures. *L'Homme*, 163, 51–78.
- Césaire, A. (2006). *Discours sur le colonialisme*. Alger : Éditions ANEP.
- Dayf, C. (1971). *Al-'Adab al-'Arabi al-mu'âsir [La Littérature arabe contemporaine]* (4^e édition). Le Caire : Dâr al-Ma'ârif.
- Farhat Arselène, B. (2005). Les Trahisons et les adaptations de Maupassant dans les pays arabes. *Bulletin de l'Association des Amis de Flaubert et de Maupassant*, 16, 51–66.
- Galland, M. (trad.). (1704). *Les Mille et Une Nuits. Contes arabes traduits en français par M. Galland, tome 1*. Paris : Claude Barbin.
- Gonzalez-Quijano, Y. (2007). La Renaissance arabe au XIX^e siècle : médiums, médiations et médiateurs. In B. Hallaq & H. Toelle (dir.), *Histoire de la littérature arabe moderne (1800-1945)* (pp. 71–104). Paris : Sindbad | Actes Sud.

- Guyard, M.-F. (1958). *La littérature comparée*. Paris : P.U.F.
- Jacquemond, R. (1993). Traductions croisées Égypte-France : stratégies de traduction et échange culturel inégal. *Égypte/Monde Arabe*, (Première série 15-16), 183–296.
- Kilito, A. (2009). *Les Arabes et l'art du récit*. Paris : Sindbad.
- Louca, A. (2006). *L'autre Égypte. De Bonaparte à Taha Hussein*. Institut français d'archéologie orientale.
- Schleiermacher, F. D. E. (1838). *Ueber die verschiedenen Methoden des Uebersetzens* (Vol. 2). Berlin : Reimer.
- Van Hoof, H. (1991). *Histoire de la traduction en Occident*. Paris : Duculot.



Naïma Rachdi

Faculté des sciences économiques, juridiques et sociales
Université Hassan II Casablanca Aïn Chock, Maroc

naima_rachdi@yahoo.fr

Biographie : Naïma Rachdi est docteure ès lettres modernes (Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1998). Elle est également diplômée en FLE et didactique des langues (Université Sorbonne Paris III, 2003). Depuis, elle enseigne la langue française et la communication à l'Université Hassan II Aïn Chock à Casablanca. Spécialiste de l'Orient dans ses rapports avec l'Occident dans le domaine de l'art et de la littérature, elle est l'auteure de plusieurs travaux traitant de l'œuvre de Guy de Maupassant et de sa réception dans le monde arabe, de la peinture orientaliste, de la littérature maghrébine et son rapport à la France et du récit de voyage. Elle prépare actuellement un livre sur la traduction arabe des œuvres françaises et son influence sur la littérature arabe moderne.